



BNP PARIBAS



L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

Comment être là pour ses salariés ? La suite...

18/03/2021

Idf Ouest



Sophie CREPEAUX
06 98 54 95 03



Juan Antonio GONZALEZ
06 67 24 54 97



Laura FELLAG
06 67 79 17 71



Yannick MARGERIE
06 73 98 52 45



Valérie VERMONT
07 64 35 74 48

« Santé, Charge de travail et télétravail », une priorité en 2021 ?

une demande de réunion exceptionnelle des élus CFDT qui dérange ? Manifestement oui, et **pas que du côté de la Direction...**

Et oui, parce que « trop, c'est trop », et ce depuis trop longtemps pour des salariés encore plus particulièrement soumis à rude épreuve depuis mars 2020, **les élus CFDT ont demandé une réunion exceptionnelle de CSEE en vue du vote de trois expertises :**

- **Pour la Santé,**
- **Sur la Charge de Travail des salariés de notre région ainsi que,**
- **Sur les modalités de déploiement d'un Télétravail généralisé sur notre région particulièrement exposée en raison de sa densité et des interactions physiques démultipliées qui en découlent.**

Appuyé par l'inspectrice du travail qui a directement confirmé à notre directrice de région le bien-fondé de notre demande, nous restons dans l'attente de la communication préalable des résultats de toutes les enquêtes (evergreen, GPS et Pulse) menées depuis 2017 sur la santé dans notre région.

Devant se dérouler en présence de l'inspectrice du travail, et demandée par les seuls élus CFDT, cette réunion a tout d'abord été reportée du 10 au 19 mars. Elle a ensuite été tronquée (notre demande d'expertise sur le télétravail n'a pas été reprise), et positionnée un vendredi après-midi à 15 heures par la direction et le secrétaire SNB du CSEE.

14 jours après la précédente réunion de CSEE, et à deux jours de la réunion, Mme RABIER-ALIOME décide de faire des annonces de «renfort» à une organisation syndicale. Elle lui indique par ailleurs qu'elle communiquera des éléments sur la charge de travail lors d'un prochain CSEE **alors qu'elle a l'opportunité de le faire vendredi...**

Manœuvre dilatoire pour torpiller un CSEE qui dérange ? Opération de com de la Direction ?

A vous de juger...

Parmi ses annonces donc, des recrutements pour pallier les postes vacants dans l'attente d'une mobilité avec 51 renforts sur des missions temporaires de CRG et de CMR (équipe incomplète depuis longtemps), les postes vacants sans relève identifiée étant presque à zéro sur notre région.

51 postes sur des missions temporaires, ce n'est pas rien, mais après une baisse d'effectif de 75 à 100 salariés en 2020 (effectif ramené à 1850 salariés environ), ça fait toujours un solde négatif...

Comme une hirondelle ne fait pas le printemps, ces recrutements étalés dans le temps, n'auront probablement et malheureusement qu'un très faible impact sur la santé et la charge de travail des salariés «asphyxiés» de notre région.

Aussi, maintenant l'ensemble de nos demandes, nous ne pouvons croire qu'à un vote unanime des élus sur les deux expertises à l'ordre du jour.

VOS REPRÉSENTANTS

Sophie CREPEAUX

Laura FELLAG

Christine DELSAHUT

Adama FAYE

Lilian FOULE

Juan-Antonio GONZALEZ

Amel HASSANE

Claudine OMS

Valérie VERMONT

Yannick MARGERIE

Pourquoi ?

- Tout d'abord, Parce que cela rendrait les élus n'ayant pas voté favorablement alors qu'ils dénoncent eux-aussi la dégradation de l'état de santé et de la charge de travail des salariés qu'ils représentent, éventuellement co-responsables d'une situation qu'ils dénoncent et dont une expertise permettra d'évaluer l'ampleur, ensuite,
- Parce que depuis Préférence Client, et dans un contexte de réduction des effectifs propice à un alourdissement et à une intensification significative de la charge de travail dans le réseau, les résultats des enquêtes sur la santé se suivent et se ressemblent malheureusement,
- Parce que toutes ces enquêtes témoignent d'une détérioration de la santé physique et psychique des salariés, détérioration confirmée d'année en année par les données sociales de notre région, données qui font état de l'augmentation continue de l'absentéisme pour cause d'arrêt maladie avec son corollaire, le présentéisme qui contribue à épuiser les organismes et les esprits,
- Parce que quand dans le dernier GPS de 2019, 63 % des salariés estiment ne pas disposer des moyens nécessaires et suffisants pour faire correctement leur travail, la Direction ne fait rien,
- Parce qu'en pleine crise sanitaire, et malgré les recommandations des psychologues et des sociologues du travail qui somment les directions d'entreprises de les mettre en sommeil pour ne pas ajouter du stress à l'anxiété déjà existante, les projets d'industrialisation et de réorganisation continuent de s'enchaîner à marche forcée (Horaires/être là pour nos clients, Service Client/solution Contact et bientôt le nouveau « Modèles de Service »),
- Parce qu'effectuée par un professionnel certifié de ces sujets, neutre et indépendant, une expertise garantit la pertinence et la légitimité de l'analyse, de ses résultats et des mesures préconisées,
- Parce que le recours à l'expertise ne manque pas d'être vanté par notre propre entreprise pour légitimer la compétence de ceux qui la pratiquent et la fiabilité de leurs analyses et conclusions,
- Parce qu'il est grand temps qu'un tableau exhaustif de ce qui va et de ce qui ne va pas dans notre région soit établi,
- Parce qu'elle permettra ensuite d'avoir un débat « factuel » entre l'ensemble des partenaires sociaux sur la santé des travailleurs de notre région,
- Parce qu'elle permettra le cas échéant de rappeler à notre employeur ses obligations en matière de santé et de sécurité, et ce qu'il encourt notamment dans le cadre du non-respect des mesures à prendre notamment selon les articles L 4121-1 et L 4121-2 du code du travail,
- Parce que notre place de première banque en Europe ne saurait se construire au détriment de la santé de ses salariés,
- Parce qu'en matière de Santé, c'est une des prérogatives de vos représentants, élus de CSEE, de la demander,
- Enfin, et surtout, parce que la santé est notre bien le plus précieux et que l'employeur se doit de tout mettre en œuvre pour la préserver.

**Nous sommes à vos côtés pour vous conseiller,
vous accompagner et
vous représenter.**

